

Le 11 décembre 2015

Communiqué de Presse

Maroc/UE : La décision du tribunal européen de remettre en question l'accord agricole bafoue les engagements de l'UE vis-à-vis de l'agriculture marocaine

La décision du tribunal européen de remettre en question l'accord agricole entre l'Union Européenne et le Maroc est étonnante et surtout incompréhensible.

A l'heure où l'accord, au bout de trois années d'application, s'approche d'une clause de rendez-vous censée l'orienter vers une plus grande ouverture, nous assistons à cette décision incohérente, qui va à l'encontre de l'esprit de partenariat historique entre le Maroc et l'UE.

Il s'agit d'un accord commercial où les deux partenaires ont eu à faire des concessions afin de conclure un accord juste et équitable -bien que la balance commerciale agricole reste excédentaire en faveur de l'Europe. En l'absence de tout argumentaire qui évoque les fondamentaux de l'accord, il nous paraît clair que les motivations de cette décision sont ailleurs.

Il n'est pas besoin de rappeler que l'accord agricole entre le Maroc et l'UE est passée par une phase de négociation qui a inclut un passage par l'ensemble des institutions européennes et qui a abouti à son adoption par l'UE et à sa signature avec le Maroc.

L'Union Européenne est un partenaire qui a toujours honoré ses engagements et les agriculteurs marocains sont dans l'attente de la suite qui sera réservée par ses différentes instances à cette décision et d'une prompt réaction au vue des grands enjeux liant les deux partenaires.